Les enjeux du vieillissement : q1 à 6 p332, 333

1. Le nombre de naissance a fortement baissé depuis 1950 au Japon, on comptait 25 naissances pour 1000 habitants, 8,1 en 2018. Le nombre de décès est quant à lui resté stable, on passe de 10 à 11 pour 1000 en 2018. La croissance de la population a ainsi diminué, depuis 2005, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances. La population du Japon baisse, on parle de déclin démographique. De plus la population est vieillissante puisque les plus de 65ans occupent une part de plus en plus importante de la population. Enfin, selon la projection, cette situation devrait durer (pour le Japon) car l’accroissement naturel devrais rester négatif.
2. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution :

* Très peu d’enfants naissent hors-mariage, or les Japonais(se) se marient plus tardivement, à 30 ans. Les couples mariés préfèrent disposer de 2 salaires avant d’avoir un enfant alors que le marché de l’emploi n’est pas favorable aux femmes qui ont des enfants en bas âges.
* D’autres facteurs peuvent expliquer cette évolution :
  + Les choix politiques car le gouvernement japonais veut réduire un maximum l’immigration
  + L’amélioration des conditions de vie et de santé

1. Une partie du territoire et notamment les municipalités rurales situées sur l’ile d’Hokkaido et au Sud-Ouest de l’archipel Risque de connaitre une baisse importante de la population féminine (de 20 à 30 ans).

Enfin, 6896 communes serait en voie d’extinction en 2040. Certains quartiers périphériques de Tokyo sont touchés. Cette agglomération de 30million d’habitants attire les jeunes pour les études et pour l’emploi mais ils n’arrivent pas à se loger car le coup du logement est trop élevé.

1. Le Japon doit trouver de nouveaux financements aussi bien pour le payement des retraites que pour financer la sécurité sociale. Se pose aussi la prise en charge des personnes âgées et des emploies non-remplacés. Certains emplois sont non-remplacés comme dans l’industrie dans, l’agriculture et le service à la personne.
2. Certaines municipalités offrent des aides aux jeunes actifs pour favoriser leur installation

A l’échelle national, le premier ministre envisage la hausse de la TVA de 8 à 10%. Les crèches et les écoles maternelles pourrais devenir. Pour répondre à ces difficultés, il est envisagé de reculer l’âge à la retraite

On peut aussi utiliser la télémédecine mais aussi l’arrivée de la main d’œuvre étrangère.